



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19

COLLÉGIENS, LYCÉENS, PERSONNELS
**POUR UN ÉTÉ ET UNE RENTRÉE
EN TOUTE SÉRÉNITÉ
ON SE FAIT VACCINER !**



À partir du 15 juin, **tous ceux qui ont entre 12 et 18 ans** peuvent aussi se faire vacciner avec l'accord de leurs parents ou responsables légaux.

Rendez-vous dans les **centres de vaccination** ou renseignez-vous auprès d'un **professionnel de santé**.



education.gouv.fr/vaccination12-18ans